



Au Sénat, la bataille pour un pass Navigo à prix unique

Les sénateurs communistes vont défendre ce jeudi une proposition de loi pour l'instauration d'une zone unique en Île-de-France, mettant davantage à contribution les entreprises.

Un pass Navigo unique à 65 euros, c'est possible? « Oui! » tranche la sénatrice Laurence Cohen, à l'initiative de la proposition de loi qui doit être discutée jeudi. À ses côtés, hier matin, aux abords de la gare de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), Christian Favier, président du conseil général, Dominique Adenot, maire de Champigny et président de l'Anecr, Michel Billout, sénateur de Seine-et-Marne et Gabriel Massou, président du groupe Front de gauche PCF-GU-AC au conseil régional, ont distribué des tracts pour informer les usagers du RER E.

L'objectif du texte présenté jeudi est de permettre l'instauration effective d'un pass Navigo unique au tarif des zones 1 et 2 (soit 65 euros par mois). Postée à l'entrée de la gare avec son écharpe tricolore, Laurence Cohen explique avec conviction à quel point cette mesure favoriserait le droit à la mobilité. « Nous menons ce combat depuis des années et avons déjà réussi à convaincre nos collègues d'Europe écologie-les Verts. Reste à persuader les socialistes qu'augmenter la contribution des entreprises

pour financer ce tarif unique relève de la justice sociale. » Michel Billout, sénateur CRC et rapporteur du texte, acquiesce : « Pour mettre en œuvre cette zone unique, nous proposons d'augmenter la contribution des entreprises – appelée “versement transport” – en l'harmonisant par le haut sur l'ensemble de l'Île-de-France. Cela rapporterait 800 millions d'euros. » C'est que l'assiette de ce versement n'a pas changé depuis sa création. Elle concerne uniquement les entreprises de plus de neuf salariés. Les autres participent à l'effort des transports collectifs et remboursent la moitié de l'abonnement Navigo. « Sauf que, relève Laurence Cohen, les formes du travail ont évolué depuis quarante ans! Et un élargissement aux entreprises de moins de neuf salariés serait logique. »

Les transports collectifs occupent une place centrale dans la vie des Franciliens, qui utilisent autant les transports en commun que leur voiture pour se rendre au travail. Dominique Adenot connaît bien ces questions : « Les populations “éloignées” du centre de la métropole ne disposent

pas d'une offre suffisante de transports collectifs, alors qu'ils paient leur transport plus cher que les populations du centre. Il est temps de s'attaquer à ces inégalités. »

MICHEL DELAPORTE

Les transports collectifs occupent une place centrale dans la vie des Franciliens.

PLAINE COMMUNE MET LE GRAND PARIS À L'ÉPREUVE

Aujourd'hui, aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, s'ouvre la deuxième édition des assises de Plaine Commune sur le Grand Paris Express. Lors de 20 rencontres-débats sur l'avenir de la métropole, élus, habitants, acteurs économiques, culturels et associatifs échangeront sur les inquiétudes soulevées par le projet du Grand Paris, mais aussi sur les occasions à saisir, notamment en termes de transports, de qualité de vie, d'emploi, d'habitat ou de développement durable. « Les assises doivent permettre à ceux qui y participent de peser sur les choix », explique Patrick Braouezec, président de Plaine Commune. Le contrat de développement territorial (CDT) et plus largement le projet de territoire à l'échelle de l'agglomération seront au centre de cet événement qui se déroulera jusqu'au 6 juillet.

